

La conduite et le permis

La conduite et le permis

Quelques informations concernant les règles de conduite d'un camping-car, truck ou 4x4 en Namibie

Règles de conduite de base en Namibie

Le conducteur doit toujours être sur le côté gauche de la route.

Il est impératif d'avoir sur soi son permis de conduire national et/ou international.

Tous les occupants d'un camping-car, truck ou 4x4 doivent porter une ceinture de sécurité, à l'avant comme à l'arrière (voir également posséder un siège enfant ou un rehausseur).

La conduite de nuit hors agglomération est fortement déconseillée (animaux...).

La limitation sur les pistes principales ou « gravel roads » est de 80 km/h à cause du terrain, des conditions climatiques etc.

Le réseau de communication mobile n'étant pas effectif partout il est recommandé de voyager avec une réserve d'eau, de nourriture, d'essence, une trousse de premier secours et une roue de secours.

Numéros utiles : Police 10111.

Le taux légal d'alcool dans le sang est de 0.

Attention : la signalisation verticale et horizontale diffèrent d'un pays à un autre. Soyez vigilant et adaptez votre conduite ! Ces informations sont données à titre purement indicatif et peuvent changer, renseignez-vous si nécessaire avant votre road trip.